



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

Lettre de Veille

N°57

Direction de la Prospective et de l'Intelligence Economique

Avril 2017

AU PLAN NATIONAL	3
✓ Deux nouvelles lois pour promouvoir les PME/PMI et mieux régler la concurrence	3
✓ Une nouvelle loi pour booster la nouvelle orientation à la politique énergétique.....	3
✓ L'arrivée future d'une banque au Burkina Faso	4
✓ Le Burkina Faso abritera en 2018 le forum Japon-Afrique pour la promotion des affaires.....	4
✓ Salon de la communication : Pour une visibilité des professionnels du secteur.....	4
✓ Accord de prêt visant à financer le projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et de facilitation du commerce (PAMOSSET-FC).....	5
✓ Classement 2017 des pays africains les plus attractifs pour les investisseurs : le Burkina Faso à la 10 ^{ème} place (selon QUANTUM GLOBAL RESEARCH LAB)	5
✓ Un nouveau centre commercial dans 18 mois	5
DANS LES AUTRES PAYS DE L'UEMOA.....	6
BENIN	6
✓ Un arrêté ministériel interdit l'importation de viande brésilienne	6
✓ Nouveau prélèvement sur les exportations de noix brute de cajou	6
✓ Elargissement de l'assiette de l'impôt: Le Gouvernement rend l'IFU obligatoire.....	6
COTE D'IVOIRE	7
✓ Six textes adoptés pour le développement industriel du cacao et de l'anacarde dans l'espace CEDEAO.....	7
✓ 536 milliards FCFA de crédits octroyés aux PME en 2016.....	7
✓ Les besoins de financement des PME ivoiriennes évalués à plus de 3 500 milliards de FCFA.....	7
✓ La Côte d'Ivoire importera 150 000 tonnes de ciment pour combler le manque.....	8
✓ Les architectes ivoiriens ont désormais leur salon.....	8
✓ Cacao : le siège de l'ICCO, inauguré à Abidjan.....	8
✓ La BAD et la Bourse de Londres lancent le rapport « Entreprises pour inspirer l'Afrique » (EPIA). 9	9
✓ Le gouvernement lance un portail de déclaration et de paiement des impôts en ligne	9
✓ CIMAF ouvre 2 nouvelles usines de ciment de dernière génération.....	10
MALI	11
✓ Coris Bank International débourse 37 milliards de FCFA pour la construction d'un site minier...11	11
NIGER	11
✓ Adoption de deux textes de lois favorisant le climat des affaires.....	11
✓ Le Niger classé parmi les pays les plus « risqués » pour les entreprises en 2017.....	12
✓ Bientôt le Guichet unique automobile sera fonctionnel.....	12
✓ Forum économique nigéro-tunisien	13
SENEGAL.....	13

✓ Les banques sénégalaises ont injecté plus de 3 300 milliards de FCFA dans l'économie en 2015	13
✓ 260 milliards pour faire décoller Air Sénégal SA.....	14
TOGO	14
✓ Bientôt un nouveau port de pêche au Togo.....	14
✓ Forum économique annuel entre le Togo et l'Allemagne.....	15

REGLEMENTATION

- ✓ **Deux nouvelles lois pour promouvoir les PME/PMI et mieux régler la concurrence**

L'assemblée nationale du Burkina Faso a adopté le 27 avril 2017 deux projets de loi portant sur « l'orientation de promotion des Petites et moyennes entreprises (PME) » et « l'organisation de la concurrence au Burkina Faso ».

La 1^{ère} loi de 48 articles devrait permettre une meilleure organisation du secteur par la mise en place des règles et des principes pour permettre aux PME de jouer leur rôle, à savoir permettre au secteur privé de participer au développement du tissu économique du Burkina Faso et à la création d'emplois. Assistance financière, appui, formation, renforcement des capacités et mise à disposition de sites aménagés sont, entre autres avantages que procurera la loi sur la promotion des PME.

2^{ème} loi est relative à l'organisation de la concurrence au Burkina Faso. La nouvelle loi devrait permettre de lutter contre les pratiques anti-concurrentielles, d'assainir le milieu des affaires et assurer la protection des consommateurs. L'adoption de cette loi permet au Burkina d'être en conformité avec les dispositions communautaires en matière de concurrence dans l'espace UEMOA. Elle intègre des mesures renforçant les sanctions de 50 millions minimum à 1 milliard de FCFA maximum. Désormais, il existe des systèmes d'évaluation des peines selon la gravité de la situation. Cela peut aller des peines d'emprisonnement et pécuniaires aux fermetures de boutiques.

Source : <http://www.sidwaya.bf/m-16392-developpement-du-secteur-prive-deux-lois-pour-un-tissu-economique-solide.html> du 27 avril 2017

- ✓ **Une nouvelle loi pour booster la nouvelle orientation de la politique énergétique**

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, le 20 avril 2017, un projet de loi portant réglementation générale du secteur de l'énergie au Burkina Faso. L'adoption de ce texte de loi vise à améliorer la couverture du pays en énergie, réduire la fracture énergétique entre les villes et les campagnes et soutenir l'accès à l'énergie pour tous.

Cette nouvelle orientation vise à rendre l'énergie accessible et disponible à travers le mix énergétique, la promotion de l'efficacité énergétique et le renforcement du parc de production d'énergies conventionnelles.

L'adoption de cette loi devra permettre au Burkina Faso, à l'horizon 2020, d'atteindre un taux de couverture de 80% du territoire, de porter à 1 000.000 le nombre d'abonnés contre 550.000 actuellement, d'augmenter la puissance installée à 1000 MW contre 325 actuellement et de promouvoir l'utilisation de l'énergie thermique d'origine solaire et bioénergétique.

Source : <http://lefaso.net/spip.php?article76769> du jeudi 20 avril 2017

FINANCEMENT

✓ **L'arrivée future d'une nouvelle banque au Burkina Faso**

La Commission bancaire de l'UEMOA installée à Abidjan vient d'accorder un agrément au promoteur de WendKuni Bank. Le siège de cette nouvelle banque sera à la Zone d'activités commerciales et administratives/ZACA à Ouagadougou. De l'avis du promoteur, WendKuni Bank sera opérationnelle au cours de l'année 2017 et sera dotée d'un capital de 12 Milliards de FCFA repartit entre le groupe planor et ses partenaires. La banque prévoit s'étendre dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest notamment au Mali où le groupe est attributaire d'une 3^e licence de télécommunications.

Source : L'Economiste du Faso, n° 203 du 24 avril 2017 (voir la version électronique sur le site www.me.bf)

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

✓ **Le Burkina Faso abritera en 2018 le forum Japon-Afrique pour la promotion des affaires**

Le Conseil des ministres a adopté, en sa séance du 12 avril 2017, un rapport relatif à la candidature du Burkina Faso pour abriter en 2018 le forum Japon-Afrique pour la promotion des affaires.

Au cours du 6^{ème} sommet de la conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD) tenu les 27 et 28 août 2016 à Nairobi au Kenya, les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et du Japon ont décidé de tenir, tous les trois ans en Afrique, un forum Japon-Afrique pour la promotion des affaires. L'objectif du forum est non seulement de favoriser la création de partenariats entre les acteurs privés africains et japonais mais également, à encourager les milieux d'affaires japonais à investir directement sur le continent africain.

La désignation du Burkina Faso pour la tenue de ce forum sera une opportunité pour le développement du partenariat entre les acteurs des secteurs privés burkinabè et japonais, ouvrant ainsi les projets structurants du Plan national du développement économique et social (PNDES) à des investisseurs japonais.

Source : <http://lefaso.net/spip.php?article76648> du 12 avril 2017

✓ **Salon de la communication : Pour une visibilité des professionnels du secteur**

Placée sous le thème « Le marché de la communication au Burkina Faso », le salon des arts et métiers de la communication se veut un véritable marché qui va réunir, pendant trois jours, l'offre et la demande d'un même secteur d'activités, favorisant ainsi les rapports entre professionnels (agences de communication, de publicité, de création, imprimeries, régies, médias, instituts de formation...) et annonceurs (entreprises, chargés de marketing,

communicants indépendants ...). La première édition du salon des arts et métiers de la communication aura lieu du 1er au 03 juin 2017 sur le site du SIAO. Conférences, échanges professionnels et commerciaux, expositions de stands, hommages et récompenses aux différents acteurs de la communication, seront au menu de ce grand rendez-vous entre professionnels du secteur.

Source : <http://lefaso.net/spip.php?article76575> du 07 avril 2017

✓ **Accord de prêt pour le financement du projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et de facilitation du commerce (PAMOSSET-FC)**

Pour un montant de 18 millions d'euros soit 12 milliards de Fcfa, le conseil des ministres en sa séance du 26 avril 2017 a adopté un rapport relatif à une ordonnance portant autorisation de ratification d'un accord de prêt entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement. En rappel, cet accord de prêt vise à financer le projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et de facilitation du commerce (PAMOSSET-FC)

Source : http://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=76880&rubrique64 du 26 avril 2017

DIVERS

✓ **Classement 2017 des pays africains les plus attractifs pour les investisseurs : le Burkina Faso à la 10^{ème} place (selon QUANTUM GLOBAL RESEARCH LAB)**

Baptisé "The Africa Investment Index Factors", ce classement se base sur 13 indicateurs repartis en six grands facteurs clefs qui encouragent les investisseurs : le facteur de la croissance (du PIB réel, investissement domestique,), le facteur de liquidité (le taux d'intérêt réel, niveau de la masse monétaire), le facteur des risques (risque de change, note souverain, taux de couverture des importations, niveau de la dette extérieure, situation de la balance courante), facteur de l'environnement des affaires (rang dans le classement doing business), le facteur démographique (population totale) et le facteur de l'utilisation des réseaux sociaux (taux de pénétration de l'usage de Facebook).

Source : <http://www.agenceecofin.com/economie/2104-46775-classement-2017-des-pays-africains-les-plus-attractifs-pour-les-investisseurs-selon-quantum-global-research-lab>

✓ **Un nouveau centre commercial à Ouagadougou dans 18 mois**

Le lancement officiel des travaux de construction de Prima Center, le futur complexe commercial du groupe Hyjazi, a eu lieu le 20 avril 2017 dans la Zone d'activités commerciales administratives (ZACA). Le coût du projet est estimé à environ 7 milliards de FCFA et sera bâti sur une superficie de 20 000 m² jouxtant un parking de 8565 m². Le choix du Burkina Faso vient après celui de la Côte d'Ivoire et celui de Conakry. Le groupe Hyjazi fait partie du lot d'investisseurs qui se sont manifestés à la conférence de Paris pour le financement du PNDES.

Source : <http://www.sidwaya.bf/m-16304-prima-center-un-nouveau-centre-commercial-dans-18-mois.html> - Sidwaya N° 8389 du 21 au 23 avril 2017

DANS LES AUTRES PAYS DE L'UEMOA

BENIN

REGLEMENTATION

✓ **Un arrêté ministériel interdit l'importation de viande brésilienne**

Après la Côte d'Ivoire, l'Égypte et l'Afrique du Sud, le Bénin suspend ses importations de viande brésilienne, en réaction au scandale qui a éclaté au mois de mars outre-Atlantique.

«L'importation au Bénin des viandes et des produits à base de viande en provenance du Brésil est temporairement suspendue par mesure de précaution et de préservation de la santé publique », indique l'arrêté ministériel du 24 avril 2017.

Source : <http://news.acotonou.com/h/98806.html> du 29 avril 2017

✓ **Nouveau prélèvement sur les exportations de noix brute de cajou**

A l'issue de la séance du 06 avril 2017, le Conseil des ministres a adopté le décret portant instauration d'un prélèvement supplémentaire de 50 FCFA par kilogramme de noix brute exportée, indépendamment de la taxe de 10 FCFA prévue par la loi de finances gestion 2017.

Ce prélèvement est liquidé au cordon douanier avant toute exportation.

Par ailleurs, l'exportation de la noix de cajou brute par voies terrestres est interdite.

Source : <http://news.acotonou.com/h/98254.html> du 08 avril 2017

✓ **Elargissement de l'assiette de l'impôt: Le Gouvernement rend l'IFU obligatoire**

Dans le cadre de l'élargissement de l'assiette de l'impôt et la garantie de la sécurisation des recettes intérieures de l'Etat, le Gouvernement rend obligatoire l'Identifiant fiscal unique (IFU). Le Conseil des ministres du jeudi 6 avril 2017 a adopté le décret fixant les modalités d'application.

La mise en œuvre de l'Identifiant fiscal unique (IFU) devrait être chose effective au Bénin depuis 2006. Avec ce décret, la Direction générale des impôts dispose maintenant de tous les moyens réglementaires pour organiser la constitution du répertoire national des contribuables.

Source : <http://news.acotonou.com/h/98230.html> du 07 avril 2017

COTE D'IVOIRE

REGLEMENTATION

- ✓ **Six textes adoptés pour le développement industriel du cacao et de l'anacarde dans l'espace CEDEAO**

Les ministres ouest-africains de l'industrie et de l'agriculture ont adopté, vendredi 21 avril 2017 à Abidjan, six textes relatifs à l'infrastructure régionale de la qualité pour le développement industriel du cacao et de l'anacarde.

Ces textes concernent le Conseil Communautaire de la Qualité (CCQ), le Comité Communautaire de la Réglementation Technique (CCRT), le Système Régional d'Accréditation (SRA), le Comité Communautaire d'Evaluation de la Conformité (CCEC), le Comité Communautaire de la Métrologie (CCM) et l'Agence Régionale de la qualité (ECOWAQ).

Toutes ces structures, permettront la mise en œuvre efficace des activités définies dans le cadre de la politique régionale de la qualité ECOQUAL

Source : <http://news.abidjan.net/h/613754.html> du 22 avril 2017

FINANCEMENT

- ✓ **536 milliards FCFA de crédits octroyés aux PME en 2016**

Une enquête de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) indique que 536 milliards FCFA ont été accordés au titre des crédits aux Petites et moyennes entreprises (PME) ivoiriennes en 2016.

Cette somme représente 13% des 4 120 milliards de FCFA sortis des banques ivoiriennes au titre des crédits. En 2015, 435 milliards de FCFA avaient été octroyés aux PME, souligne l'enquête, sur un total de crédits de 3 549 milliards de FCFA. Le secteur de l'immobilier, selon toujours la même enquête de l'APBEF-CI a bénéficié de 80 milliards de FCFA soit 2% en 2016 contre 52 milliards de FCFA en 2015.

Source : <http://news.abidjan.net/h/613829.html> du 24 avril 2017

- ✓ **Les besoins de financement des PME ivoiriennes évalués à plus de 3 500 milliards de FCFA**

Selon une étude du cabinet Entrepreneurial solutions partners (ESPatners), les besoins de financement des PME en Côte d'Ivoire sont de 3 574 milliards de FCFA, soit 21% du PIB du pays, a-t-il annoncé en précisant que sur ce montant, les PME souhaitent investir 2 058 milliards de FCFA dans leurs entreprises (usines, véhicules...) tandis qu'elles prévoient 1 100

milliards de FCFA comme fonds de roulement. Les besoins de financement d'amorçage sont évalués à 257 milliards de FCFA, contre 122 milliards de FCFA pour les garanties financières.

Les statistiques indiquent également que 50% des demandes des PME auprès des banques sont favorables, mais seulement un tiers des entreprises ont franchi le pas. Par ailleurs, 75% des PME désirent recevoir de l'assistance technique, mais un tiers en ont reçu dans les trois dernières années.

La Côte d'Ivoire compte plus de 150 000 PME. Selon la définition de l'Institut national des statistiques de Côte d'Ivoire (INS), on entend par Petites et moyennes entreprises (PME) toutes les entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à un milliard de FCFA.

Source : <http://news.abidjan.net/h/613178.html> du 12 avril 2017

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

✓ **La Côte d'Ivoire importera 150 000 tonnes de ciment pour combler le manque**

Eu égard à l'impact de la pénurie de ciment sur le coût de la vie et soucieux de préserver le pouvoir d'achat des Ivoiriens, le gouvernement ivoirien a décidé d'œuvrer au retour du prix du ciment à son niveau habituel. Ainsi, pour faire face à la situation conjoncturelle actuelle et faire baisser la tension sur les prix, les autorités ivoiriennes ont décidé de mener une opération d'urgence d'importation de 150 000 tonnes de ciment. Cette importation sera effectuée par les cimentiers en activité, sur la période allant d'avril à juillet 2017. C'est la substance de la conférence de presse co-animée par les ministres Jean-Claude Brou en charge de l'Industrie et des mines et Souleymane Diarrassouba du Commerce, de l'artisanat et des PME, le lundi 24 avril 2017, au cabinet du dernier cité, à Abidjan-Plateau.

Source : <http://news.abidjan.net/h/613879.html> du 25 avril 2017

✓ **Les architectes ivoiriens ont désormais leur salon**

Les architectes de Côte d'Ivoire ont décidé de créer et d'organiser, tous les deux ans, un salon de l'architecture et du bâtiment dans lequel ils seront à 100% acteurs. Dénommé « L'Architecte », ce salon se tiendra, pour sa première édition, du lundi 2 octobre (le premier lundi du mois étant consacrée à la Journée internationale de l'architecte) au 8 octobre 2017. Le thème est : « L'architecte, du rêve à la réalité ».

Source : <http://news.abidjan.net/h/612823.html> du 06 avril 2017

DIVERS

✓ **Cacao : le siège de l'ICCO, inauguré à Abidjan**

Le siège statutaire de l'Organisation mondiale du cacao (ICCO), inauguré mardi 25 avril 2017 à Abidjan, a coûté près de 6 millions d'euros soit près de 4 milliards de FCFA, a confié Jean-Marc Anga, le Secrétaire exécutif de l'institution, en marge de la cérémonie d'inauguration.

L'ICCO, quitte définitivement Londres, après 44 ans, pour s'installer à Abidjan, la capitale économique ivoirienne. Et, ce après 16 ans d'offensive diplomatique des autorités ivoiriennes, qui ont introduit en 2001 une requête auprès de l'institution en vue d'accueillir le siège statutaire.

L'accord de siège pour l'installation de l'ICCO a eu lieu en mars dernier, trois mois après la prise de fonction de l'ensemble du personnel. L'organisation bénéficie d'un statut diplomatique au même titre que les ambassades.

L'organisation a pour mandat de mettre en œuvre toutes les mesures visant à améliorer le fonctionnement de l'économie cacaoyère mondiale, tout en apportant de l'assistance technique aux pays membres dans la définition d'une politique cacaoyère durable.

Source : <http://news.abidjan.net/h/613966.html> du 26 avril 2017

✓ **La BAD et la Bourse de Londres lancent le rapport « Entreprises pour inspirer l'Afrique » (EPIA)**

La Banque africaine de développement (BAD) et la Bourse de Londres (LSEG) ont procédé au lancement de la publication «Entreprises pour inspirer l'Afrique » (EPIA), le 26 Avril 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

EPIA s'emploie à identifier des PME à croissance rapide à travers le continent. L'objectif étant de produire un rapport à même d'alimenter un microsite et une base de données permettant d'identifier certaines des PME privées à croissance rapide les plus dynamiques d'Afrique.

Cette initiative répond à un besoin concret de l'ensemble du continent. Le manque d'informations reste un des facteurs de nuisance au financement des petites et moyennes entreprises (PME) africaines par l'investissement à la fois international, régional et local. Par ailleurs, il n'existe actuellement aucun référentiel central de données d'entreprises privées subsahariennes. Le rapport EPIA, la base de données et le microsite qui lui seront associés aideront à combler ces déficits.

La Banque qui a accueilli à son siège le premier lancement d'EPIA en Afrique, a participé activement à l'identification des entreprises africaines dans ce premier rapport. Elle parraine la publication EPIA afin d'avoir un impact positif en fournissant une visibilité aux PME à forte croissance auprès d'investisseurs nationaux et internationaux à travers un canal crédible.

Source : <http://news.acotonou.com/h/98598.html> du 26 avril 2017

✓ **Le gouvernement lance un portail de déclaration et de paiement des impôts en ligne**

Le gouvernement ivoirien a lancé, le mercredi 12 avril 2017, à Abidjan le E-impôts, un portail de déclaration et de paiement des impôts et taxes en ligne. La déclaration et le paiement des

impôts en ligne font parti de l'ambition du Gouvernement de moderniser et de simplifier le système déclaratif en Côte d'Ivoire, afin de mettre fin aux nombreuses procédures qui existaient pour déclarer et payer ses impôts.

Ce projet e-impôt va connaître dès cette année 2017, une nouvelle phase avec pour objectif de généraliser à l'ensemble des contribuables la déclaration et le paiement des impôts en ligne. Pour l'instant, en attendant la généralisation, ce sont les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions FCFA qui sont concernées.

Il sera également déployé de nouvelles fonctionnalités qui vont permettre à certains contribuables, notamment ceux assujettis à l'impôt foncier, de payer leur impôt par le biais du téléphone cellulaire. Le portail e-impôts a pour ambition d'être une véritable vitrine de l'efficacité et de la qualité des services rendus aux contribuables-client.

Source : <http://news.abidjan.net/h/613212.html> du 13 avril 2017

✓ **CIMAF ouvre 2 nouvelles usines de ciment de dernière génération**

Principal acteurs de l'industrie cimentière en Côte d'Ivoire, l'entreprise d'origine marocaine dénommée CIMAF (Les Ciments de l'Afrique) affiche déjà et clairement ses ambitions dans le sens de la satisfaction de la consommation nationale: démarrage de la production de l'usine de San Pedro en juin 2017, lancement de la construction de l'usine de Bouaké en mai 2017, porter la capacité de production de 1 million de tonnes par an à 2,5 millions extensibles à 4 millions de tonnes, créer plus de 600 emplois directs et indirects.

Le constat est on ne peut plus clair avec ces deux usines, qui ouvriront l'une après l'autre avec une année d'intervalle. L'alerte à la menace de pénurie de ciment sur le marché ivoirien, et le risque de vente de ciment de mauvaise qualité pour cause d'importation, ne seront plus qu'un vieux souvenir.

Source : <http://news.abidjan.net/h/612730.html> du 04 avril 2017

MALI

FINANCEMENT

- ✓ **Coris Bank International débourse 37 milliards de FCFA pour la construction d'un site minier**

Dans sa logique d'accompagnement de l'entrepreneuriat malien et de lutte contre le chômage endémique, Coris Bank International Mali et la société des mines de Komana ont signé une convention de financement d'un montant de 37 milliards de FCFA dédié à la construction d'un site minier. La Directrice générale de Coris Bank International Mali Madame Sidibé Aissata Koné et le Directeur général de la société des mines de Komana Saidou Ide ont apposé leur signature sur la convention le lundi 10 Avril 2017 à l'hôtel Salam devant le Directeur général du groupe Coris Bank Nassa Idrissa et sous la houlette du secrétaire général du ministère des mines Lamine Alexis Dembélé.

Source: <http://www.maliweb.net/economie/mines-dor-societes/societe-mines-de-komana-coris-bank-international-debourse-37-milliards-de-fcfa-construction-site-minier-2176132.html> du 12 avril 2017

NIGER

REGLEMENTATION

- ✓ **Adoption de deux textes de lois favorisant le climat des affaires**

Les députés nigériens ont adopté à l'unanimité deux textes de loi allant dans le sens de l'amélioration du climat des affaires. L'un concerne des rectifications concernant l'organisation, la compétence et le fonctionnement des tribunaux de commerce du Niger. L'autre porte sur le bail emphytéotique.

Le premier projet de loi permet de rattraper des omissions dans la loi N°2015-08 du 10 avril 2015. Lesquelles omissions concernent la compétence accordée au Tribunal de commerce de siéger à juge professionnel unique pour tout litige dont le montant est inférieur ou égal à trois millions de Fcfa ; la possibilité pour le Tribunal de Commerce d'accorder deux renvois au maximum aux parties sur leur demande motivée (lorsque l'affaire est mise en délibéré) ; les indemnités devant être accordées aux magistrats et au personnel agent et greffier de ces juridictions spécialisées ; le début du délai d'appel pour les jugements contradictoires et la mention des noms des parties sur décision rendue.

Le second texte concerne le bail emphytéotique et vise à permettre aux propriétaires de grands domaines fonciers d'assurer la valorisation de leurs parcelles de terres sans supporter les charges y afférentes à savoir la construction de bâtiments d'exploitation, la transformation profonde du mode d'exploitation de terres cultivées, etc.

En effet, une bonne partie des terres présentent d'énormes potentialités dans la vallée du fleuve Niger (régions de Tillabéri et Dosso) mais ne sont pas valorisées par faute de moyens financiers et matériels. Ce projet de loi offre l'opportunité de mettre en valeur ces espaces pour l'agriculture.

Source : <http://www.niameyetles2jours.com/la-gestion-publique/services-publics/2104-703-l-assemblee-nationale-adopte-deux-textes-de-lois-favorisant-le-climat-des-affaires> du 21 avril 2017

DIVERS

✓ **Le Niger classé parmi les pays les plus « risqués » pour les entreprises en 2017**

Le Niger fait partie des pays dans lesquels les risques sécuritaires et politiques pourraient avoir une incidence sur la vie normale d'une entreprise et des personnes selon le Cabinet de conseil britannique « Control Risks ».

Le cabinet a distingué le classement en deux catégories.

En dressant sa carte annuelle des risques sécuritaires (première catégorie) en début du mois d'avril 2017, le cabinet s'est basé sur 8 indicateurs essentiels : l'enlèvement, le vol, la destruction des biens, l'extorsion, la perte de contrôle de la gestion, l'expropriation et le vol d'informations.

Aucun pays africain ne figure dans la catégorie des pays présentant un risque sécuritaire insignifiant. Toutefois, le risque est faible dans d'autres pays de la sous-région comme le Ghana, la Guinée, le Cap-Vert, le Bénin.

Quant aux risques politiques (seconde catégorie), les indicateurs de mesure du cabinet sont l'insécurité juridique, l'exposition à la corruption, les réglementations défavorables, les atteintes à la réputation, les sanctions internationales, l'expropriation et la nationalisation.

A ce niveau, le Niger fait partie des 20 pays africains présentant un risque politique élevé. Aucun pays africain ne figure dans la catégorie des pays présentant un risque politique insignifiant. Par contre, les risques politiques sont faibles dans des pays ouest-africains comme le Sénégal, le Cap-Vert, selon le classement mondial.

Source : <http://www.niameyetles2jours.com/l-economie/economie/2604-719-le-niger-classe-parmi-les-pays-les-plus-risques-pour-les-entreprises-en-2017> du 26 avril 2017

✓ **Bientôt le Guichet unique automobile sera fonctionnel**

Les travaux de construction du Guichet unique automobile du Niger (GUAN) ont beaucoup avancé et arrivent presque à terme.

La construction du GUAN vise à faciliter les formalités pour l'obtention des documents et la mise en circulation des véhicules pour les consommateurs. Sur le site, toutes les structures

de la chaîne automobile sont regroupées dans un même local. Ainsi, en 24 heures, le consommateur pourra effectuer les formalités pour l'obtention des pièces administratives (dédouanement, Interpol), l'assurance, le contrôle technique, la carte grise, les plaques d'immatriculation et la vignette.

La mise en place de ce joyau d'une valeur de 23 milliards de Fcfa, permettra à l'Etat de mobiliser les recettes de manière plus optimisée et efficace.

Les travaux du GUAN ont démarré en septembre 2015.

Source : <http://www.niameyetles2jours.com/l-economie/transports/1804-684-bientot-un-guichet-unique-automobile-pour-faciliter-la-mise-en-circulation-des-vehicules> du 18 avril 2017

✓ **Forum économique nigéro-tunisien**

Le Premier ministre nigérien, SE Brigi Rafini a co-présidé le mardi 04 avril 2017 au Palais des congrès de Niamey avec son homologue de la République tunisienne, SE. Youssef Chahed, l'ouverture du forum économique nigéro-tunisien. L'organisation de ce forum traduit la volonté des deux pays de faire des échanges pour renforcer leur relation économique en vue de la création et du développement des projets d'intérêts communs.

Procédant à l'ouverture des travaux, le Premier ministre, SE. Brigi Rafini a salué l'organisation de ce forum qui selon lui traduit la volonté des deux pays d'organiser des échanges pour renforcer la coopération en vue de la création et du développement des projets d'intérêts communs.

Source : <http://www.lesahel.org/index.php/economie/item/13905-forum-%C3%A9conomique-nig%C3%A9ro-tunisien--quatre-accords-conclus-et-sign%C3%A9s-pour-booster-la-coop%C3%A9ration-%C3%A9conomique-entre-les-deux-pays> du 05 avril 2017

SENEGAL

FINANCEMENT

✓ **Les banques sénégalaises ont injecté plus de 3 300 milliards de FCFA dans l'économie en 2015**

Malgré une contribution jugée encore faible par rapport à certains pays, les banques sénégalaises ont injecté, dans l'économie, plus de 3 300 milliards de FCfa en 2015, a annoncé Mme Fall du ministère de l'Économie qui faisait la présentation sur : « La contribution de l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF) à la facilitation de l'accès au financement des PME ».

Selon elle, la contribution des banques, des services financiers et les différents fonds, dont la BNDE, le FONSI, le FONGIP, mise en place par le gouvernement pour appuyer les

entreprises sénégalaises, a été certes déterminante, mais elle est en deçà des besoins du secteur privé.

Elle a expliqué cette situation par les nombreuses contraintes au financement par les banques dont une offre de crédit limitée, un déficit de suivi de l'accompagnement des PME, un manque de célérité dans la prise de décision.

Source : http://www.seneweb.com/news/Economie/les-banques-senegalaises-ont-injecte-plu_n_213253.html du 15 avril 2017

DIVERS

✓ **260 milliards pour faire décoller Air Sénégal SA**

La nouvelle compagnie Air Sénégal SA veut décoller dans sept mois. C'est ce qu'a fait savoir Maïmouna Ndoye Seck, ministre du Tourisme et des Transports aériens. Mais cela nécessite une manne de 260 milliards FCFA. « Pour le moment, l'Etat a mis sur la table, la somme de 40 milliards de FCFA pour la nouvelle compagnie », explique une source proche du dossier. Mais cela est loin d'être suffisant.

Pour constituer le capital de la défunte compagnie aérienne Abdoulaye Wade avait capté des investisseurs sénégalais. Bourgi (1 milliard 200 millions FCFA), Abdourahmane Ndiaye, Dg de la Sagam (500 millions FCFA), Cheikh Mbacké Seye, Touba Gaz (1 milliard), Ousmane Diop, Dg Senbus (1 milliard), entre autres investisseurs avaient constitué le capital de Sénégal Airlines.

Source : http://www.seneweb.com/news/Economie/260-milliards-pour-faire-decoller-air-se_n_212497.html du 06 avril 2017

TOGO

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

✓ **Bientôt un nouveau port de pêche au Togo**

D'ici 23 mois, le Togo disposera d'un nouveau port de pêche grâce à un financement japonais via la JICA de 14 milliards de Fcfa

Situé à Gbetchogbé (30 km de Lomé), il pourra accueillir 300 pirogues. Des entrepôts frigorifiques permettront le stockage dans des conditions d'hygiène optimales.

La pêche emploie près de 22 000 personnes et contribue pour 4% au PIB agricole et pour 1,3% au PIB national.

La promotion de l'économie bleue est nécessaire à condition que la profession puisse pleinement bénéficier de la zone de pêche dont les fonds marins sont systématiquement pillés par des navires-usines appartenant à de grands pays étrangers.

Source : <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Economie/Le-Togo-va-enfin-pouvoir-relancer-l-industrie-de-la-peche> du 25 avril 2017

DIVERS

✓ **Forum économique annuel entre le Togo et l'Allemagne**

Le « Printemps de la coopération », forum économique annuel entre le Togo et l'Allemagne, a pris fin le mercredi 05 avril 2017 avec la visite de l'usine Scan-Togo Mines située à Sika-Condji (90 km de Lomé), propriété du géant allemand Heidelberg Cement

Un exemple pour les autres investisseurs allemands venus à Lomé pour s'intéresser aux opportunités du marché local.

« Le climat des affaires et les conditions d'installation sont très favorables pour les entreprises », a indiqué Christoph Kannengiesser, le chef de la délégation des opérateurs économiques allemands.

L'usine de clinker ScanTogo mines, a été inaugurée en 2015. L'investissement s'élève à 300 millions de dollars. Sa mise en service a permis la création de plus de 500 emplois directs. De quoi inciter les autres groupes allemands à franchir le pas dans le secteur des mines, de l'énergie, des télécommunications, des services ou de l'agriculture.

C'est bien là la vocation du « Printemps de la coopération » dont la 3e édition aura lieu en 2018.

Source : <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Economie/Flagship-allemand-au-Togo> du 06 avril 2017

Pour toute information :
Contactez la Direction de la Prospective et de l'Intelligence Economique (DPIE)
Tél. : (226) 25 30 61 14 / 15, Poste 426
Email : dpie@cci.bf